

Devise d'affichage : k EUR

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre		312
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	47 092
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	9 232
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
Actions	R0100	3 577
Actions - cotées	R0110	3 064
Actions - non cotées	R0120	513
Obligations	R0130	13 280
Obligations d'État	R0140	993
Obligations d'entreprise	R0150	12 287
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	14 647
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	6 355
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	80
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	80
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	-6 441
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	0
Non-vie hors santé	R0290	0
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	-6 441
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	-6 441
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	4 321
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	245
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	5 762
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	8
Total de l'actif	R0500	51 379
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	0
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	0
Marge de risque	R0550	0
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	0
Marge de risque	R0590	0
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	-4 914
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	-4 914
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	-8 643
Marge de risque	R0680	3 729
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	0
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	225
Passifs d'impôts différés	R0780	2 888
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	3 456
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	538
Autres dettes (hors assurance)	R0840	1 193
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	62
Total du passif	R0900	3 448
Excédent d'actif sur passif	R1000	47 931

Devise d'affichage : k EUR

S.12.01.02

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Assurance santé (assurance directe)			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	Contrats sans options ni garanties				Contrats avec options ou garanties					
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0			0			0	0	0	0			0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0	0			0			0	0	0	0			0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																	
Meilleure estimation																	
Meilleure estimation brute	R0030	0		0	0		-8 643	0	0	0	-8 643		0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0		0	0		-6 441	0	0	0	-6 441		0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0090	0		0	0		-2 202	0	0	0	-2 202		0	0	0	0	0
Marge de risque	R0100	0	0			3 729			0	0	3 729	0			0	0	0
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0	0			0			0	0	0	0			0	0	0
Meilleure estimation	R0120	0		0	0		0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Marge de risque	R0130	0	0			0			0	0	0	0			0	0	0
Provisions techniques - Total	R0200	0	0			-4 914			0	0	-4 914	0			0	0	0

Devise d'affichage : k EUR

S.22.01.21

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	-4 914	0	0	-35	0
Fonds propres de base	R0020	45 955	0	0	1	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	45 955	0	0	1	0
Capital de solvabilité requis	R0090	7 421	0	0	11	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis		45 955	0	0	1	0
Minimum de capital requis	R0110	3 700	0	0	0	0

Devise d'affichage : k EUR

S.23.01.01 - 01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	0	0		0	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0	0		0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	6 500	6 500		0	
Comptes mutualistes subordonnés		0		0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0	0			
Actions de préférence	R0090	0		0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0		0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	41 431	41 431			
Passifs subordonnés	R0140	0		0	0	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	1 976				
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0	0	0	0	
Total fonds propres de base après déductions	R0290	45 955	45 955	0	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0			0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0			0	
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320	0			0	0
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0			0	0
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0			0	
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0			0	0
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0			0	
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0			0	0
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0			0	0
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0			0	0
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	45 955	45 955	0	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	45 955	45 955	0	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	45 955	45 955	0	0	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	45 955	45 955	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	7 421				
Minimum de capital requis	R0600	3 700				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	6,19				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	12,42				

Devise d'affichage : k EUR

S.23.01.01 - 02

Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	47 931
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	0
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	6 500
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés		0
Réserve de réconciliation	R0760	41 431
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	0
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	0
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	0

Devise d'affichage : k EUR

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	6 469		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	1 945		
Risque de souscription en vie	R0030	4 923		
Risque de souscription en santé	R0040	0		
Risque de souscription en non-vie		0		
Diversification	R0060	-3 495		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	9 843		

Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Risque opérationnel	R0130	465
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-2 886
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	7 421
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	7 421
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

Devise d'affichage : k EUR

S.28.01.01 - 01

Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010
Résultat MCRNL	R0010	0
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)
		Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020
		C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente		0
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	0
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	0
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	0
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	0
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	0
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	0
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040
Résultat MCRL	R0200	2 619
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)
		Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/des véhicules de titrisation)
		C0050
		C0060
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	0
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	0
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	0
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250	3 742 040

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	2 619
Capital de solvabilité requis	R0310	7 421
Plafond du MCR	R0320	3 340
Plancher du MCR	R0330	1 855
MCR combiné	R0340	2 619
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	3 700